Autorisation parentale

Je soussigné ……., demeurant au ……

Représentant légal de l'enfant …… En qualité de :

- ○ Père
- ○ Mère
- ○ Tuteur/Tutrice

Autorise M……. à venir chercher mon enfant [ ] oui [ ] non

Autorise mon enfant à rentrer seul(e) [ ] oui [ ] non

Cette autorisation est valable du 12 septembre 2022 au 1 juillet 2023.

L'association Move & Dance déclare dégager toutes responsabilités en cas d'incident de toute nature que ce soit ayant lieu pendant les trajets de l'adhérent pour se rendre aux cours et en repartir.

L'adhérent mineur est placé sous l'entière responsabilité de ses parents ou représentants légaux signataires de la fiche d'inscription pendant les trajets. La signature de toute fiche d'inscription dégage d'office la Présidente et tous les membres de l'association ainsi que les professeurs de toute responsabilité concernant ce trajet.

Ceci concerne en particulier les cas d'accident (personnel ou à un tiers), blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant dans le cadre de la pratique de l'activité.

J'autorise la Présidente de l'association ou la personne majeure responsable du cours à prendre toutes décisions qu'elle jugera nécessaire en cas d'accident durant les cours. Celle-ci contactera les parents au numéro indiqué dans la fiche d'inscription de l'adhérent, et ce, le plus rapidement possible.

Date, lieu

Signature